

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

aladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1328

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : L.A.HLOU Abdellah

Date de naissance : 01/01/47

Adresse : 17 Rue Meaugis 1er. Province Oasis Casablanca

Tél. : 012 64 33 89 86 61

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. TYAL Mohamed Hachem

Psychiatre

INPE : 091137646

Tét : 202 522 05 15 15

Date de consultation : 07/07/2020

Nom et prénom du malade : Lahloou Abdellah Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : SD



En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 19/01/2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : Abdellah Lahloou

Le : 17/07/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
OCT 2020	Consultation	350 f		<p>Dr. TYAL Mohamed Hachem Psychiatre INPE : 091137646 Tél. : +212 522 05 15 15</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
AMRANI M'hamed  Pharmaci SAAD 44, Bis Boulevard Abderrahim Boucib (Ex. Jerrada) - Oasis - Casablanca Tél: 05 22 25 34 85 - INPE: 092051283	07.10.20	699,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



asablanca, le

07 octobre 2020

Mr. LAHLOU ABDESLAM

STABLON 12.5 MG COMPRIME ENROBE

1 cp le matin, 1 cp le soir



6x 116,50
699,00-

Traitement pendant : 3 mois



Dr. TYAL Mohamed Hachem
Psychiatre

INPE: 091167646
Tel: +212 522 05 15

STABLON® 12,5 mg
30 comprimés enrobés

6 118000 100171

STABLON® 12,5 mg
30 comprimés enrobés

6 118000 100171

STABLON® 12,5 mg
30 comprimés enrobés

6 118000 100171

RDV le 04-01-2021 à 15h30

Clinique Villa des Lilas. Projet Casa Anfa, Angle rue Anfa Clubs et rue des Plateformes 1. Casablanca 20200. Maroc
Capital : 10.000.000 Dh • ICE : 001740813000078 • RC : 358865 • IF : 40238961 • TP : 36002344 • CNSS : 8596283

Tél : +212 522 774 170 • Fax : +212 522 051 520 • E-mail : contact@villadeslilas.ma

www.villadeslilas.ma • @cliniquevilladeslilas.ma

Canesten® 1%
Crème 30 g



6 118000 170358

RELAXOL 500MG/2MG
CP B20

P.P.V : 53DH10

LOT : 20E011
PER. : 12/2022

6 118000 060833



PHARMACIE SAAD
DR PHARMACIEN
ADRESSE



Tél :

Patente N°: 34751436
N° R.C. : 318524
Compte :
CNSS :
Id.Fiscale :
ICE : 001629963000093

Le : 19/10/2020

MR LAHLOU ABDESLAM

FACTURE : 14699 du : 19/10/2020

Qté	Désignation	Prix PPV	Montant	TVA
1	CANESTENE CREME 20G	36,00	36,00	7,00%
1	RELAXOL 20CPS	53,10	53,10	7,00%
Total TTC			89.10	

Arrêtée la présente facture à la somme de : QUATRE-VINGT NEUF DIRHAMS ET DIX CTS

	Taux	HT	TVA	TTC
7.00%	7,00	83,27	5,83	89,10
		83,27	5,83	89,10

